

# **Transition énergétique et programmation pluriannuelle de l'énergie : Les mots du Président ne répondent pas aux maux actuels**

Publié le 27 novembre 2018 par Corentin COPPENS

**Le Président de la République vient d'annoncer les grandes lignes de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui fixe la stratégie française en matière d'énergie jusqu'en 2023, ainsi que des mesures en direction des ménages pour « rendre acceptable et démocratique » la transition énergétique. L'UFC-Que Choisir regrette que ces mesures d'accompagnement annoncées bien tardivement laissent encore une partie des consommateurs sur le bord de la route, et déplore le manque d'ambition de la PPE qui reste encore trop tournée vers la production d'énergie, sans que soit réellement posée la question de la maîtrise de la consommation, pourtant seule à même de répondre aux enjeux environnementaux et de maintien du pouvoir d'achat des ménages.**

## **Programmation pluriannuelle de l'énergie : la charrue avant les bœufs ?**

La vétusté énergétique des logements résidentiels (84 % sont en dessous de la classe énergétique D), couplée à l'utilisation massive du chauffage électrique, font de la France la championne d'Europe des pics de consommation électrique<sup>1</sup>, nous obligeant à maintenir des moyens de production disproportionnés (130 GW de puissance installée en 2017) et coûteux, dont certains ne fonctionnent que très rarement. C'est ainsi que sur les 7 dernières années, la consommation n'a dépassé 90 GW que 30 jours.

Dès lors, il est navrant de constater que les grandes annonces relatives à la PPE portent essentiellement sur le mix énergétique sans chercher au préalable à réduire efficacement la consommation d'électricité. Comment se satisfaire en effet du retour des mesures inopérantes, comme le crédit d'impôt sur les fenêtres, alors que seulement 86 000 logements par an ont été rénovés de manière efficace entre 2014 et 2016<sup>2</sup> ?

Le Président n'entend pas lutter contre une politique de subventions trop complexe et tournée vers une rénovation par équipements, et non vers une approche globale plus efficiente en termes environnementaux et économiques pour les consommateurs. En mettant ainsi la charrue de la production avant les bœufs de la consommation, le gouvernement rate donc une occasion de réduire durablement la dépendance des consommateurs à l'énergie et soutenir le pouvoir d'achat.

## **Taxes modulables : une réponse à l'urgence qui ne règle rien pour demain**

Si l'annonce d'une possible révision trimestrielle des taxes en fonction des prix du baril de pétrole s'avère une réponse nécessaire face aux variations trop rapides, au gré de la situation géopolitique, du baril de pétrole (+ 56 % entre 2016 et 2018), elle demeure néanmoins une solution de court terme face à la hausse généralisée des prix de l'énergie. Le gouvernement doit surtout soutenir, au niveau européen, un objectif ambitieux de baisse des émissions de carbone de l'automobile, afin que les constructeurs proposent enfin une offre diversifiée de véhicules moins énergivores, et au niveau national, un plan audacieux de rénovation des logements afin de libérer les consommateurs de la captivité à l'énergie fossile.

## **Face à la taxe carbone, un accompagnement de tous les consommateurs est indispensable**

La taxe carbone demeure profondément inégalitaire car elle fait dépendre le niveau de prélèvement non pas de la capacité contributive des ménages mais de leur niveau de consommation d'énergie fossile. Or, que l'on considère les ruraux ou périurbains, fortement dépendants de l'automobile, ou encore les locataires et les ménages précaires, qui ne peuvent pas améliorer l'efficacité énergétique de leur logement souvent énergivore, tous sont captifs de l'énergie et, sans accompagnement, sont condamnés à subir la hausse des prix. La concertation annoncée dans la précipitation par le Président, aux contours flous, permettra-t-elle de tenir enfin compte des propositions de la société civile ? Après l'échec des Etats Généraux de l'Alimentation, l'UFC-Que Choisir refuse une simple opération de communication qui exacerberait encore le désarroi et la colère des consommateurs. Il y a surtout urgence à redistribuer une plus grande part du produit de la fiscalité écologique non seulement pour compenser la hausse de facture pour les plus modestes, mais surtout pour réduire durablement la consommation d'énergie de tous.

**Décidée à obtenir des mesures concrètes pour répondre aux maux d'aujourd'hui et de demain des consommateurs, l'UFC-Que Choisir appelle le gouvernement à**

- **Utiliser l'essentiel de la fiscalité environnementale pour aider les consommateurs à réduire leur captivité aux énergies fossiles ;**
- **Instaurer une obligation de résultat lors de travaux de rénovation énergétique, que les consommateurs pourront invoquer dès lors que les allégations de performance énergétique faites par les professionnels n'auraient pas été atteintes ;**
- **Inciter les constructeurs à développer leur gamme de voitures à faibles émissions, en soutenant au niveau européen un objectif ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre à moyen et long terme ;**
- **Développer l'offre de transports alternatifs à l'automobile et sa qualité.**

<sup>1</sup> Source RTE. Entre septembre et janvier la consommation du secteur résidentiel est multipliée par plus de deux à cause du chauffage électrique : <http://bilan-electrique-2016.rte-france.com/consommation/14-2/#>

<sup>2</sup> <https://www.ademe.fr/travaux-renovation-energetique-maisons-individuelles-enquete-tremi>